



### **Encadrement de la note « 8 points de développement des échecs dans la mixité »**

La Ligue des échecs du Grand Est a depuis sa création la volonté de développer le jeu des échecs auprès des jeunes. Egalement bon nombre d'actions ont permis la création de clubs en zones blanches. Le soutien financier pour la « commission jeunes » et pour la commission « développement des clubs » a donc été mis en place.

A présent, le développement des échecs chez les féminines est une volonté forte de la Ligue. Nous sommes convaincus que nous avons un rôle à jouer dans cet objectif commun à toutes les disciplines sportives. Un soutien financier est donc mis en place pour la commission mixité (commission féminine).

La ligue des échecs a mis en priorité dans ces dossiers de subvention auprès de l'ANS et de la Région Grand Est le développement des échecs auprès des femmes et jeunes filles.

Un objectif du plus grand nombre de conventions signées avec les clubs permettra de montrer dans un bilan final à ces Instances le travail réalisé dans ce domaine. C'est pourquoi toute demande d'aide correspondant à un des 8 points de développement sera précédée par la signature de cette convention par le club d'une part et la ligue d'autre part.

Des aides intéressantes pour les nouvelles joueuses sont mises en place (points 1 à 4) mais la nouveauté concerne les aides pour l'implication des féminines dans les postes à responsabilité et les formations (points 5 à 8). Soyez attentifs à ces points particuliers qui devraient vous permettre de motiver les licenciées à s'engager dans l'organisation du club.

Régis Noizet

Président de la LEGE